



PRÉFET DE VAUCLUSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
COMMUNE DE CAVAILLON

Une enquête publique sera ouverte sur la demande présentée par M. André-Marie FREMY, directeur de la société AMF QSE, dont le siège social est situé 14 allée du Piot – ZAC Pôle Actif 30660 GALLARGUES-LE-MONTUEUX, en vue de la délivrance d'une autorisation d'exploiter, à titre de régularisation d'un entrepôt de stockage comportant une activité relevant du régime de l'autorisation visée sous la rubrique 2795-1 de la nomenclature des installations classées (lavage de fûts) situé, ZA de Cabedan – Chemin du Puits des Gavottes 84300 CAVAILLON.

Ce projet est répertorié dans la nomenclature des installations classées sous les principales rubriques suivantes :

Régime de l'autorisation :

- 2795-1 Installation de lavage de fûts, conteneurs et citernes de transport de matières alimentaires, de substances ou mélanges dangereux mentionnés à l'article R.511-10 ou de déchets dangereux.

Régime de l'enregistrement :

- 1510-2 Entrepôts couverts (stockage de matières, produits ou substances combustibles en quantité supérieure à 500 tonnes dans des). Le volume des entrepôts étant : 2. supérieur ou égal à 50 000 m³, mais inférieur à 300 000 m³.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Mathieu CAMBON, ingénieur sécurité environnement de la société AMF QSE mathieu.cambon@amfqse.fr.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE DEROULERA DU
LUNDI 18 AVRIL 2016 AU MERCREDI 18 MAI 2016 INCLUS
À LA MAIRIE DE CAVAILLON

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant l'étude d'impact et son résumé non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale, sera déposé à la mairie de CAVAILLON, Service urbanisme, rue Lifran, 84300 CAVAILLON, où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête tenu à sa disposition, en mairie de CAVAILLON ou les adresser à l'attention de M. le commissaire enquêteur, Mairie de CAVAILLON, Service urbanisme, BP 80037, 84301 CAVAILLON CEDEX ou ddpp@vaucluse.gouv.fr avec la mention Enquête publique AMF QSE.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le résumé non technique des études d'impact et de dangers, l'avis de l'autorité environnementale, l'arrêté portant ouverture d'une enquête publique et le présent avis sont insérés sur le site internet de la préfecture de Vaucluse www.vaucluse.gouv.fr.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Guy BEUGIN, capitaine de police en retraite, ou son suppléant Monsieur Jacques SUBE, officier supérieur retraité des armées, sera présent au service urbanisme de la mairie de CAVAILLON, rue Lifranc, afin de recevoir les observations du public, aux dates et heures ci-après :

- Lundi 18 avril 2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- Mardi 26 avril 2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- Mercredi 4 mai 2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- Jeudi 12 mai 2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- Mercredi 18 mai 2016 de 9 h 00 à 12 h 00

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, en mairies de CAVAILLON et TAILLADES ainsi qu'à la direction départementale de la protection des populations - cité administrative 84000 AVIGNON et sur le site internet de préfecture de Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr).

Le Préfet de Vaucluse statuera sur l'autorisation sollicitée soit par un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter, soit par un arrêté de refus.

Le présent avis sera affiché en mairies de CAVAILLON et TAILLADES ainsi que sur les lieux de la réalisation du projet et sur le site internet de la préfecture de Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr).